N° 2862 — X^me ANNÉE. 5 cts. Le Numéro 5 cts. Samedi 12 Avril 1890.

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux : Place du Marché.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé un exemplaire à la Rédaction.

ABONNEMENTS & ANNONCES

Imp. COURVOISIER, place du Marché

La Chaux-de-Fonds

et rue du Collège 300, Locle.

GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Du 15 Oct. 1889

Arrivées de	m.	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.	s.	s.
Locle	5 32	7 42	9 21	11 57	1 37	3 47	5 57	8 07	11 —	
Morteau	—	—	9 21	—	—	3 47	—	8 07	11 —	
Besançon	—	—	9 21	—	—	3 47	—	—	11 —	
Les Ponts	—	8 25	—	—	1 27	4 49	—	9 17	—	
Neuchâtel	—	*7 41	9 29	—	1 19	—	5 53	9 37	—	
Genève ..	—	—	9 29	—	1 19	—	5 53	9 37	—	
Bienne ..	—	8 32	11 15	12 10	3 16	5 —	6 35	9 45	—	
Berne....	—	8 32	11 15	12 10	3 16	5 —	6 35	9 45	—	
Bâle	—	—	11 15	—	3 16	—	6 35	9 45	—	

* Jusqu'au 14 Nov. 1889 et à partir du 15 Avril 1890.

Du 15 Oct. 1889

Départs pour	m.	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.	s.	s.	s.
	—	6 40	7 50	9 40	12 17	1 37	5 03	—	6 07	8 07	9 55
	—	—	—	9 40	—	—	5 03	—	6 07	—	—
	—	—	—	9 40	—	—	5 03	—	—	—	—
	—	—	—	9 35	—	2 —	—	6 15	9 55	—	—
	5 41	—	9 29	—	1 47	—	—	6 02	*8 22	—	—
	5 41	—	9 29	—	1 47	—	—	—	—	—	—
	5 38	—	8 32	10 —	12 30	2 40	3 50	6 45	—	—	—
	5 38	—	8 32	10 —	—	2 40	3 50	6 45	—	—	—
	5 38	—	8 32	—	12 30	—	3 50	—	—	—	—

* Jusqu'au 14 Nov. 1889 et à partir du 15 Avril 1889.

PRIX D'ABONNEMENT : franco p^r la Suisse
1 an, 10 fr.; 6 mois, 5 fr. 50;
3 mois, 3 fr.
Pour l'Etranger le port en sus.

PRIX DES ANNONCES

10 c. *la ligne ou son espace; prix minimum d'une annonce,* **75 cent.**

— VENDREDI 11 AVRIL 1890 —

La Chaux-de-Fonds

C. A. S. Section Chaux-de-Fonds. — Réunion, vendredi 11, à 8 1/2 h. du soir, au local (rue Neuve 2).

Orchestre l'Espérance. — Répétition, vendredi 11, à 8 1/2 h. du soir, au local (Brasserie Hauert).

Cercle de l'Union. — Conférence sur l'Etablissement projeté en faveur des jeunes garçons, par M. A. Maridor, vendredi 11, à 8 1/2 h. du soir.

Société ornithologique. — Réunion, samedi 12, à 8 1/2 h. du soir, au local.

Club des « D'on viedje ». — Réunion, samedi 12, à 9 h. du soir, au local.

Société fédérale de gymnastique L'Abeille. — Assemblée générale ordinaire, samedi 12, à 8 1/2 h. du soir, à l'Hôtel-de-Ville (2^me étage).

Groupe d'épargne « Economie ». — Réunion mensuelle, samedi 12, à 8 1/2 h. du soir, au Café Froideveaux, 1^er étage.

Société fédérale de gymnastique Ancienne Section. — Assemblée générale ordinaire, samedi 12, à 8 h. 1/2 du soir, au local.

Musique militaire « Les Armes-Réunies ». — Répétition générale, samedi 12, à 8 h. soir, au Casino.

Fanfare Montagnarde. — Répétition générale, samedi 12, à 8 1/4 h. du soir, au local.

Da gli fratelli ticinesi

« Chez les frères tessinois » la douce harmonie et la fraternelle entente n'ont pas l'air de régner. Les qualificatifs les moins aimables s'échangent entre journaux libéraux et cléricaux, émaillent les conversations particulières et retentiront, sans doute, dans les réunions populaires qui seront, fort probablement, organisées dans le but de protester contre le gouvernement dont l'incurie (ou tout autre cause), ne lui a pas permis de surveiller, comme il en avait le devoir, le caissier de l'Etat, — un « caméléon » politique, — dont la passion et surtout la pratique du jeu étaient notoirement connues.

Mais, pour le moment, laissons la parole à la presse tessinoise; voici d'abord un échantillon emprunté à l'organe radical, le *Dovere*, de Locarno :

« Si le gouvernement ne veut pas donner sa démission, il faudra la lui faire donner.

» Depuis une semaine on a constaté un énorme déficit dans la caisse cantonale, de la surveillance de laquelle les membres du gouvernement sont absolument responsables, et ceux-ci restent encore à leur poste comme si rien n'était arrivé ! On en est à se demander si nous vivons dans le canton du Tessin ou dans un pays d'eunuques, qui ne sentent rien, ne peuvent rien et sont incapables de tout.

» Dans tout pays civilisé, un gouvernement qui aurait fait preuve d'une si complète incapacité, d'une négligence si phénoménale, ne serait pas resté un jour de plus à son poste; il aurait eu assez le sentiment de sa dignité pour se retirer, et cette retraite aurait été la première satisfaction à laquelle le peuple a droit.

» Chez nous, on n'éprouve pas le même sentiment d'amour-propre : la caisse de l'Etat est à sec, mais on y trouvera bien encore les 4000 fr. nécessaires pour chacun de ces messieurs.

» On s'en va disant que Pedrazzini pleure, que Regazzi est désespéré. Belle et bonne comédie, et bien fou qui s'y fie ! Si messieurs les conseillers d'Etat sentent l'énormité du malheur qui est arrivé, ils doivent laisser de côté les grimaces, déposer le mandat qu'ils ont si mal rempli et se mettre à la disposition de la justice, d'une justice un peu différente, il est vrai, de l'illuminée et impartiale habituelle, à laquelle le peuple ne croit plus.

» Le bruit de démission a été mis en circulation dans le public; on a parlé d'abord de la démission du ministre des finances, puis du gouvernement *in corpore*. Ce sont là des frimes destinées à donner le change à l'opinion publique, à gagner du temps, à accomoder les œufs au panier. J'y suis, j'y reste, comme disait Mac-Mahon.

» Mais Mac-Mahon a fini par démissionner et c'est ainsi que devraient faire nos cinq conseillers. Qu'ils quittent le poste de responsabilité et de confiance dans lequel ils n'ont pas été capables de prévoir et de prévenir une si grande catastrophe. Celui qui prend si peu de soin à observer la loi n'est pas digne qu'on lui confie la mission de la faire observer. Que les ineptes sortent du temple de la République !

» Ce qui surtout cause une profonde stupéfaction, c'est de ne pas voir convoquer le Grand Conseil à l'extraordinaire. La session ordinaire ne s'ouvrira que dans une quinzaine de jours; on sera alors à trois semaines de distance de la catastrophe.

» Il est évident qu'on a peur de la représentation du souverain, quelque complaisante et docile qu'elle se soit montrée jusqu'à présent, et l'on veut gagner du temps aux manœuvres machiavéliques au moyen desquelles on s'efforce de détourner l'orage et l'attention du public pour cacher les responsabilités.

» Mais ces manœuvres ne réussiront pas, à moins que le peuple du Tessin ne veuille lui-même passer dans l'histoire pour un troupeau de moutons imbéciles.

» La question n'est pas de savoir si l'Etat, à force de chicanes, pourra réussir à faire supporter à des innocents une partie de la perte; il s'agit d'établir si le gouvernement a fait ou n'a pas fait son devoir. C'est sur cela qu'il faut vous justifier, messieurs, si vous le pouvez et si vous l'osez !

» De par la loi, vous avez l'obligation de faire de fréquentes visites de caisse, et il s'entend de soi que ces visites ne doivent pas être de pure forme. Si vous les aviez faites, vous auriez été avisés à temps de ce qui est survenu plus tard. C'est là votre faute. Faites de l'ombre autant que vous voudrez et accusez votre prochain : votre faute n'en diminuera pas pour autant.

» Et votre ministre des finances, qui d'office fait partie du conseil d'administration de la Banque, en même temps qu'il est membre de la commission de surveillance, que va-t-il faire maintenant ? Se bornera-t-il à encaisser à son profit des tantièmes plus ou moins gras ?

» Nous ne faisons pas ici de simples boutades : vous deviez connaître la situation de la caisse cantonale et la position de votre caissier vis-à-vis de la Banque; si vous ne vous en êtes pas occupés, vous avez manqué à vos obligations, à votre devoir, à la loi.

» Or, messieurs, ceux qui commettent une faute si grave doivent se retirer. Quand ils ont compromis à un tel point les intérêts d'un peuple, ils doivent faire leur *mea culpa* et quitter leur poste.

» Il ne peut pas en être autrement; voyons : cette démission !

» Et si vous ne voulez pas en prendre l'initiative, que le Grand Conseil y pourvoie ! Le gouvernement qui a laissé se commettre jusqu'au bout les malversations énormes d'un caissier notoirement connu comme joueur effréné doit être non seulement déchu, mais poursuivi. Il faut que le peuple puisse voir clair dans cet acte d'étrange aveuglement, et cela non pas seulement avec les yeux d'un parti, car une absolution donnée par un parti ne sera jamais une absolution. Il faut d'autre part que ceux qui n'ont pas voulu ouvrir les yeux afin de ne pas voir paient le dommage. Celui qui tient le sac est aussi coupable que celui qui dérobe, alors même qu'on ne peut lui reprocher qu'impéritie et manque à ses devoirs.

» Il n'y a pas d'échappatoire : le gouvernement doit donner sa démission, et le Grand Conseil doit le mettre en état d'accusation. Pas de tergiversations : c'est cela qui doit être.

» Si les choses se passent autrement, ce sera au peuple à sauvegarder en définitive sa dignité et ses intérêts. Il en est grand temps ! »

*
**

La Libertà, organe du gouvernement tessinois, répond par de longs articles dans lesquels elle se donne un puissant mal à démontrer que le Conseil d'Etat n'est pas responsable; elle cite, à l'appui de ses dires, les textes des lois concernant la trésorerie cantonale et les attributions du caissier d'Etat. Le journal clérical précité se remue comme la moitié d'un ver coupé, tout en affectant un air de grand calme; elle termine même par cette note typique un article destiné à blanchir le Conseil d'Etat :

« Nous répétons au peuple de rester tranquille. le Grand Conseil saura défendre les intérêts du canton contre qui que ce soit (*contro chiunque*) Le temps, les faits et les actes établiront clairement où sont les *responsabilités*. »

Nous suivrons de près cette lutte de partis dans laquelle le gouvernement clérical tessinois pourrait bien, sinon succomber, tout au moins recevoir une rude atteinte.

Nouvelles étrangères

France. — On s'occupe beaucoup à Nice de la « grande fête niçoise ». Cette fête durera deux jours et sera donnée dans le square Gambetta, jadis réservé au roi et à la reine de Wurtemberg.

Le président de la République passera la journée du 24 avril à Nice où se trouvent entre autres personnalités marquantes : le grand-duc Nicolas, oncle du czar, et le duc régnant de Saxe-Cobourg-Gotha. On prépare à l'intention de M. Carnot une fête vénitienne qui dépassera en magnificences tout ce qui s'est fait jusqu'ici dans cet ordre d'idées.

— On mande de Montluçon que les 1,100 mineurs de Saint-Eloi ont tous repris leur travail hier matin, la Société Châtillon-Commentry

leur ayant accordé 5 p. cent d'augmentation sur les salaires. Cette grève a duré onze jours.

— Un mendiant nommé Denizon a été trouvé mort de froid près d'Yzeure (Allier).

— On lit dans le *Temps*, de Paris, 10 avril : « La température continue d'être assez froide. Le ciel est toujours chargé de nuages et il est tombé quelques flocons de neige vers sept heures.

La neige est tombée dans les Cévennes, a réapparu, également, sur plusieurs autres points du territoire, notamment à Clermont-Ferrand, à Montbéliard, à Morteau, à Pontarlier et à Belfort. »

— Un duel à l'épée a eu lieu hier entre M. Borriglione, de Nice, le candidat évincé aux élections des Alpes-Maritimes, et M. Edwards, directeur du *Matin* de Paris. M. Edwards a été légèrement blessé au bras.

Ce duel est la suite d'incidents arrivés pendant la dernière période électorale.

Italie. — Le correspondant de la *Gazette de Francfort* à Rome, M. Grünewald, vient d'être expulsé par ordre du gouvernement et a dû quitter la capitale hier soir.

M. Grünewald, dans ses correspondances, en termes très modérés, du reste, n'avait pas caché la vérité sur la crise économique qui sévit en Italie.

— On mande de Milan au *Temps :*

« Je vous ai signalé le suicide du banquier Spogliardi, survenu le 2 avril. A la demande des liquidateurs, la banque dont il était le chef vient d'être déclarée en faillite. Le passif s'élève à 3,098,887 francs. »

Chronique suisse

Responsabilité d'éditeur et liberté de la presse. — Une curieuse affaire s'est passée devant les tribunaux zurichois. M. C. Stapfer, ancien chef de la fabrique de bijouterie de Horgen, avait eu à se plaindre d'une banque de Bâle et d'un avocat de Zurich. Il consigna ses pénibles expériences dans une brochure intitulée : « Les modernes chevaliers détrousseurs de Kohlenberg », et dans laquelle la banque et l'avocat n'étaient pas ménagés. Mais M. Stapfer ne put trouver aucun imprimeur ; il dut louer à M. Schilde, propriétaire d'une imprimerie à Wytikon, le matériel et la place nécessaires ; il fit la composition, fournit lui-même le papier, fit aller la machine et fut tout à la fois l'auteur, le correcteur, l'imprimeur et l'éditeur de sa brochure. Celle-ci ayant fait sensation, la préfecture en ordonna, sur la plainte d'un des intéressés, la confiscation, et condamna en même temps MM. Stapfer et Schilde à 100 fr. d'amende, parce que le nom de l'imprimeur n'était pas indiqué ; elle savait en effet que M. Stapfer ne possédait aucune imprimerie. Les deux intéressés formèrent devant le tribunal de district un recours qui aboutit au maintien de l'amende et de la confiscation. Ils viennent d'en appeler au jugement de la cour.

— Le journal du célèbre préfet, M. Baumer, de Rheinfelden, la *Voix du peuple*, publie ce qui suit :

« Le gouvernement et le procureur-général argoviens viennent de commettre un acte d'arbitraire, comme il s'en produit rarement. Ils ont chargé le préfet de district, M. le colonel Marti, de Lenzbourg, de rechercher l'auteur d'un article paru dans le nº 25 de la *Voix du peuple*. Jeudi dernier, dans la matinée, le préfet se présenta dans l'imprimerie du journal, accompagné de deux agents en civil ; il fit subir un interrogatoire à l'éditeur dans sa demeure particulière, pendant que les deux agents montaient la garde dans le local de l'imprimerie. L'éditeur fut sommé de désigner l'auteur de l'article et de livrer le manuscrit. En outre, il dut subir une perquisition à la suite de laquelle plus de 90 manuscrits, n'ayant aucun rapport avec l'article en question, furent tout simplement emportés. »

Echo du congrès d'Olten. — D'après l'*Ostschweiz*, dont le rédacteur en chef assistait à l'assemblée d'Olten et y a même joué un rôle marquant, les dernières décisions prises l'ont été alors que les rangs des délégués s'étaient considérablement éclaircis, et ont été votées au pied levé. Il en est notamment ainsi de la résolution invitant le Conseil fédéral à accorder aux étrangers la même liberté de parole et de presse qu'aux citoyens suisses, et de la motion Joos sur le monopole des billets de banque. « Nous ne pouvons, dit l'*Ostschweiz*, accorder aucune force obligatoire à ces décisions ; elles ont été prises alors que plus de la moitié des délégués étaient partis et qu'on n'avait plus une minute pour les discuter. »

La manifestation du 1er mai. — Comme on l'a dit déjà, l'assemblée des délégués ouvriers à Olten a décidé de ne pas prendre position ni pour ni contre la fameuse manifestation du 1er mai, jour que tous les ouvriers de l'Europe ont été invités à chômer.

On écrit de Berne à la *Strasburger Post :* « Il est à noter que la grande manifestation du 1er mai, qualifiée ironiquement par une feuille socialiste suisse de « lundi bleu de mai », ne trouve pas grand écho en Suisse et que la participation de nos ouvriers sera loin d'être générale. Une autre feuille démocrate fait une description anticipée, également ironique, sur ce que serait ce lundi bleu international si tous les ouvriers chômaient. Elle conclut en ces termes :

« Dans notre opinion, qui est, il est vrai, celle du bon vieux temps, tout homme qui emploie d'une manière utile et honnête sa journée est un ouvrier. Que l'on manie le marteau ou la plume, qu'on creuse sous la terre ou qu'on travaille dans un bureau de l'administration, tous sont ouvriers pourvu qu'ils remplissent leur tâche avec conscience et bravement. Nous avons tous besoin les uns des autres et sommes obligés de recourir chaque jour et chaque heure aux services d'autrui. Nous voulons tâcher d'améliorer mutuellement notre sort, travailler ensemble et les uns pour les autres ; nous ne voulons pas flâner et transformer un jour de travail en un jour de bamboche. »

Les malversations de Scazziga

Bellinzone, 10 avril.

Hier soir, les libéraux de Bellinzone, réunis sous la présidence du vieux député Bruni, ont voté l'ordre du jour suivant :

« L'assemblée populaire des libéraux du cercle et district de Bellinzone, en présence des malversations graves commises par le caissier cantonal dans une période ininterrompue d'années, et dernièrement découvertes,

Le vol du gouvernement étant prouvé par la violation manifeste des lois sur la vigilance et le contrôle de la caisse,

Décide d'inviter la minorité du Grand Conseil, afin que dans la session imminente, elle doive en premier lieu proposer la mise en accusation de tous les membres du Conseil d'Etat. »

Des meetings semblables vont être tenus dans toutes les parties du canton.

Nouvelles des cantons

ZURICH. — La police a mis la main sur un laitier au moment où il complétait les « boilles » de lait dont il prenait livraison à la gare d'Enge, au moyen d'un liquide composé de 95 0/0 d'eau chaude et de 5 0/0 de lait.

— Une fabrique de machines de Vienne réclame d'un fabricant de moulins, à Zurich, la bagatelle de huit millions et demi de francs pour dommages-intérêts. La demande a été déposée ces jours derniers au tribunal par un bureau d'avocat de Zurich.

LUCERNE. — Le tribunal militaire de la IVme division se réunit, pour la première fois depuis la nouvelle organisation, aujourd'hui vendredi, à 10 heures du matin, à la caserne de Lucerne, pour juger un cas de falsification de livret de

---

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 20

L'ABIME SANS FOND

PAR

Elie Berthet

Cependant celui-ci finit par appeler d'un signe auprès de lui un des domestiques noirs : c'était le vieux Mathatias, qui s'empressa d'accourir et se pencha respectueusement pour recevoir des ordres.

Le voyageur, se levant à demi, désigna Georges et Nelly qui, en ce moment, causaient tout bas avec gaieté.

— Connais-tu, demanda-t-il, ce monsieur et cette dame ?

— Hi ! hi ! moi les connaître ! répliqua le noir en riant de son rire niais; eux depuis trois mois habiter un chalet à l'hôtel.

— Ah ! ils sont ici depuis trois mois ?

— Oui, mais eux jamais venir à table d'hôte... aujourd'hui seulement venir pour voir... Hi ! hi ! moi, avoir décidé eux... Hi ! hi !

— Tu as donc captivé leur confiance, noiraud ? demanda le voyageur d'un ton un peu méprisant.

— Hi ! hi ! oui... moi pové bien ! poursuivit l'ancien esclave en se redressant; moi, libre à présent et citoyen de l'Amérique, moi égal de tous... Et puis, ajouta-t-il en baissant la voix et avec un air de malice enfantine, peut-être aussi le monsieur être un cousin à moi ! Hi ! hi ! hi !... Oui, cousin à moi... peut-être... Hi ! hi ! hi !

Le voyageur eut un tressaillement.

— Que veux-tu dire, vieux coquin ? reprit-il; dois-je entendre que ce gentleman est un homme de couleur ?

— Moi, savoir pas, répliqua Mathatias, qui craignait d'être allé trop loin dans ces facéties et qui prit tout à coup un air réservé.

— Pourquoi alors dis-tu qu'il est peut-être ton cousin ?

— Hi ! hi ! moi rire un peu... Moi avoir bien regardé li et avoir supposé... Homme de couleur pas s'y tromper... Et si le gentleman avoir petit morceau de sang nègre dans les veines à li, peut-être cousin à moi... ou cousin aux autres camarades noirs de la salle... Hi ! hi ! hi !

Le voyageur semblait prendre le plus vif intérêt à ces paroles et, par dessus l'épaule de Mathatias, ne perdait pas de vue le couple, objet de sa curiosité.

— Peux-tu au moins me dire, demanda-t-il, comment se nomment ce monsieur et cette dame ?

— «M. James Moore et épouse», d'après le registre de l'hôtel.

— James Moore !... Est-ce que je me tromperais ?... Ensuite, on change si aisément de nom !

Il resta pensif, les yeux toujours tournés vers les soi-disant «Moore et épouuse»; mais, soit par hasard, soit à dessein, ils s'obstinaient à tourner la tête du côté opposé.

— Parbleu ! je les mettrai au pied du mur ! dit le voyageur.

Il donna à Mathatias des instructions à voix basse et, après les lui avoir fait répéter afin d'être sûr que le nègre les avait bien comprises, il se leva, son verre à la main, pour surveiller l'exécution de ses ordres.

Mathatias se dirigea vers le buffet, y prit une bouteille de sherry et deux verres, puis il vint, à pas comptés, poser bouteilles et verres devant Georges et Nelly, qui ne s'attendaient nullement à cette politesse.

— Hi ! hi ! grommela-t-il avec son insupportable rire, ami à nous envoyer ça à vous... Hi ! hi !

On sait qu'il est d'usage, dans l'Amérique du Nord, d'envoyer ainsi du vin de choix aux personnes connues, qu'on aperçoit inopinément à table et avec lesquelles on désire renouveler connaissance.

Georges, étonné, presque effrayé, ne perdit pourtant pas sa présence d'esprit. Il retint Mathatias, qui voulait s'esquiver.

— Qui vous a chargé de cette commission ? demanda-t-il. Il y a erreur... Nous n'avons pas d'amis à Mammouth-Hotel.

Pour toute réponse, le nègre lui montra le voyageur qui, de loin, élevait son verre à la hauteur de ses yeux, comme pour porter un toast.

Alors Georges, malgré la distance, reconnut fort bien le capitaine Smith, l'homme aux meetings, l'expert esclavagiste, l'allié de ses terribles beaux-frères. Sans doute, Nelly le reconnut de même, car elle retint avec peine un cri de frayeur. Georges reprit son sang-froid.

— Je le disais bien, dit-il tout haut, ce gentleman se trompe... Portez-lui nos compliments, Mathatias... les compliments de M. et de Mme James Moore... et, en lui rendant ce qu'il nous envoie, annoncez-lui qu'il commet une erreur de personnes.

Le nègre, après avoir fait son «hi ! hi !» ordinaire, reprit verres et bouteille, et alla rendre compte de sa mission au voyageur.

Au bout d'un moment, celui-ci, quoiqu'il n'eût pas fini de dîner, quitta brusquement la salle, après avoir jeté un regard oblique sur Nelly et sur Georges, qui semblaient déjà l'avoir oublié.

Il n'en était rien cependant et tous les deux éprouvaient une vive émotion.

— C'est bien lui, Georges ! murmurait la jeune femme en se penchant vers son mari; c'est Smith, l'ennemi mortel des hommes de couleur, toujours disposé à intervenir dans certaines affaires... Et tenez, le voilà qui sort... Ne pensez-vous pas qu'il va expedier une dépêche à mes frères pour leur annoncer notre présence ici ?

(A suivre).

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

service et deux cas de vol qui ont eu lieu à Lucerne

Frontière française

Valdahon. — Dans l'assassinat du Valdahon, l'enquête vient de faire un grand pas. Les magistrats instructeurs ont découvert dans le pantalon que portait Barthod une bourse contenant 27 pièces de 20 francs, 4 de 50, et 18 de 10. Au pied du lit était une boîte contenant 26 pièces de 20 francs.

Sous un coffre à avoine on a découvert deux sacs en toile contenant 2,000 francs en pièces de 40 francs, 15,000 francs en pièces de 20 francs, 1,000 francs en pièces de 5 francs en argent. Le vol ne paraîtrait donc point être le mobile du crime.

La gendarmerie du Valdahon vient de découvrir une nouvelle piste qui fait supposer que Burney ne doit pas porter seul le poids de l'accusation. Un nommé P..., contrebandier de profession, a été vu au Valdahon en compagnie de Burney le 3, et depuis il a disparu. La gendarmerie le recherche activement.

Chronique du Jura bernois.

Saignelégier. — Dans la matinée de dimanche, 6 courant, plusieurs jeunes gens se trouvaient chez Cyprien Dénériaz, cordonnier à Muriaux. Ils buvaient de l'eau-de-vie, et il vint à l'un d'eux l'idée d'en faire avaler un demi-verre à vin à un enfant de 8 ans, fils de Dénériaz. Le pauvre petit ne tarda pas à se trouver mal; la tête lui tourna, il sortit de la chambre en chancelant et pria son frère (âgé de 14 ans) de le mettre au lit. Mais l'état de l'enfant empira rapidement ; il perdit connaissance et deux jours après il succombait.

On assure que l'individu (un nommé Aurèle Taillard, journalier, âgé de 18 ans) qui lui a fait boire ce schnaps, s'est amusé ensuite à le taquiner longtemps et même à le faire pirouetter autour de la chambre, ce qui a dû naturellement surexciter l'enfant, lequel était déjà d'un tempérament très nerveux. Plainte a été portée contre le dit Taillard.

Goumois.— Un triste accident est arrivé mardi 8 courant, à un nommé Mercier, aubergiste et négociant à la « Verte Herbe », entre Goumois et Vautenaivre. Mercier ayant vu passer près de chez lui un héron, se mit aussitôt à la poursuite de cet oiseau. A environ un quart de lieue de la Verte-Herbe, au bord du Doubs, se voyant à portée du héron, il fit feu; mais les deux coups de l'arme partirent à la fois et le fusil éclata en lui emportant entièrement la main gauche.

Mercier put encore regagner son domicile. Le docteur Hêche, qui arriva peu après, dut l'amputer jusqu'au milieu de l'avant-bras. Le blessé a été conduit le lendemain à l'hôpital de Saignelégier. C'est un jeune homme d'environ 35 ans, célibataire.

Chronique neuchâteloise

⁂ *Tribunal correctionnel.* — Cinq jeunes garçons de 12 à 16 ans, deux de 18 et 20 ans et deux pères de famille ont comparu mardi devant le tribunal correctionnel, à l'Hôtel-de-Ville de Neuchâtel. Il s'agit de vauriens qui, pendant des mois entiers, ont soumis à un pillage régulier les propriétés des environs, aussi bien que quelques maisons de la ville même. Tout était bon pour ces petits et leurs aînés, qui faisaient métier de receleurs; bouteilles diverses, plomb, cuivre et autres métaux, outils et instruments quelconques, jouets, jusqu'à des soldats de plomb, ont été enlevés par eux dans diverses occasions et presque toujours au moyen d'effraction et d'escalade ; c'était une véritable bande, régulièrement constituée.

Deux des accusés ont été condamnés à six mois d'emprisonnement, deux à trois mois, deux à deux mois, et deux à un mois, et aux frais.

Dans la même session, le Tribunal correctionnel a condamné à quinze jours d'emprisonnement le jeune F.-M. S., pour coups et blessures graves portés sur la personne du nommé P., concierge de la citadelle de l'Armée du salut, à l'Ecluse. Il y avait eu incapacité de travail supérieure à vingt jours.

⁂ *Un cinquantenaire à l'Académie.* — Hier, jeudi, dans l'Aula de l'Académie de Neuchâtel, les autorités scolaires, le corps des professeurs, la Société académique et de nombreux amis se sont réunis pour le 50me anniversaire de l'entrée de M. L. Favre dans l'enseignement. M. J. Clerc, directeur de l'instruction publique, a remis à M. Favre, au nom du Conseil d'Etat, un superbe plateau d'argent gravé aux armes de la République. M. Billeter, recteur de l'Académie, a retracé la carrière de M. Favre comme instituteur, professeur, artiste. M. Jurgensen a parlé de l'écrivain avec beaucoup d'humour, puis M. Favre a remercié par quelques paroles émues, et raconté quelques souvenirs de sa jeunesse.

⁂ *Monument Piaget.* — On annonce dans les journaux du chef-lieu que le Comité de l'Association patriotique radicale a chargé une commission de sept membres de s'occuper de l'érection du monument d'Alexis-Marie Piaget. Le Grand Conseil sera nanti dans sa prochaine session d'une adresse relative à une souscription nationale.

Chronique locale

⁂ *Commis de poste.* — Le Conseil fédéral, dans les nominations qu'il a faites aujourd'hui, 11 courant, a nommé commis de poste au Locle, M. Ernest Mentha, et à La Chaux-de Fonds, M. Gustave Steinmann, tous deux aspirants au bureau de La Chaux-de-Fonds.

⁂ *La Suisse antique.* — La grande répétition générale, avec costumes, de la pièce historique : *La Suisse antique,* a lieu ce soir au théâtre.

⁂ *Concerts.* — Dimanche après midi la *Fanfare Montagnarde* donnera à Bel-Air un grand concert dont le programme est riche en promesses. Nous en dirons deux mots demain.

A Gibraltar on aura le plaisir d'entendre l'*Union chorale* de Saint-Imier.

Bibliographie.

Cours théorique et pratique de comptabilité.— Vient de paraître : *Cours théorique et pratique de comptabilité commerciale,* par Alfred RENAUD, professeur de comptabilité à la Chaux-de-Fonds.

Ouvrage couronné par le jury de la Société pédagogique neuchâteloise et recommandé aux commissions scolaires et au personnel enseignant par le Département de l'instruction publique du canton de Neuchâtel.

Il traite de la comptabilité partie simple et partie double, de la correspondance, des prix de revient, des effets de commerce et des comptes-courants et renferme 75 problèmes variés.

L'ouvrage forme un joli volume relié de 344 pages et se vendra, en librairie et chez l'auteur, 3 fr. 50 l'exemplaire. Il sera cédé à 3 fr., port en sus, à toutes les personnes qui auront souscrit chez l'auteur ou qui l'auront accepté, en communication, jusqu'au 30 avril 1890.

Les jeunes gens ayant quitté les classes, les négociants et industriels trouveront, en étudiant ce volume, l'occasion d'apprendre convenablement et par eux-mêmes la comptabilité, la théorie étant bien expliquée et appuyée de nombreux exemples pratiques.

L'ouvrage ayant été expérimenté avec succès par une longue pratique dans les classes industrielles de la Chaux-de-Fonds, rendra de réels services, et nous osons espérer qu'il recevra un bon accueil de notre public industriel et commerçant.

Les personnes qui recevront l'ouvrage en communication sont priées de le bien soigner, et dans le cas où elles ne le garderaient pas, de l'emballer convenablement et d'affranchir le retour.

Dernier Courrier et Dépêches

Marseille, 11 avril. — M. de Brazza est parti hier à 5 heures du soir de Marseille, sur le *Taygète,* à destination du Congo.

Berlin, 11 avril. — Le *Moniteur officiel de l'Empire,* publie les discours et le protocole de clôture de la conférence ouvrière de Berlin.

Madrid, 10 avril. — Une dépêche de las Palmas (Canaries), annonce que M. Saint-Saëns est de nouveau arrivé dans cette ville.

Buenos-Ayres, 9 avril. — Or, 288. — Cédules nationales E. 90. — Banque nationale, 106.

Vienne, 11 avril. — Les ouvriers se prononcent en général contre les désordres qui semblent bien le fait d'une population sans aveu.

Le comité des ouvriers en grève proteste contre les excès qui ont été commis et déclare que les maçons n'y ont pris aucune part.

Une délégation s'est rendue auprès du préfet de police pour renouveler cette protestation.

La grève même continue et gagne en extension. La situation, en somme, reste assez alarmante.

(Service télégraphique de L'IMPARTIAL.)

Berne, 11 avril. — La nomination de M. Fernand Du Martheray, licencié en droit, de Rolle, en qualité d'attaché à la légation suisse de Vienne est approuvée.

— Le Conseil fédéral a approuvé le compte d'Etat pour 1889, comme suit :

Recettes . . .	Fr.	65,571,699»95
Dépenses . . .	»	64,435,604»96
Excédent des recettes	Fr.	1,136,094»99

Genève, 11 avril. — M. Barton, consul d'Angleterre à Genève, présentera demain, à Aix-les-Bains (Savoie), les membres de la colonie anglaise à la reine Victoria. A cette occasion l'Harmonie nautique donnera une aubade à la reine.

Strasbourg, 11 avril. — En prévision de l'abolition très prochaine de la formalité du passeport à la frontière, l'administration des chemins de fer d'Alsace-Lorraine a commencé des pourparlers avec la Compagnie française de l'Est, en vue de rétablir les trains directs sur le territoire d'Alsace.

Berlin, 11 avril. — L'empereur Guillaume est parti hier soir pour Wiesbaden où il rend visite à l'impératrice d'Autriche.

— Une ordonnance impériale interdit aux officiers allemands de porter le monocle.

Madrid, 11 avril. — Hier, à l'occasion de l'arrivée d'un chef du parti carliste, le marquis Cerralbo, de graves désordres ont éclaté à Valence ; une foule de 10 à 12,000 personnes l'a suivi en sifflant jusqu'à l'hôtel, que de ces forcenés tentèrent même d'incendier après en avoir brisé les vitres.

Les émeutiers ont envahi le cercle carliste et brûlé les meubles ; puis ils se rendirent au couvent des jésuites qu'ils essayèrent aussi d'incendier.

La foule finit par être dispersée, mais à coups de fusil ; il y a quelques blessés.

Rome, 11 avril. — Le célèbre publiciste italien, Airelio Saffi, vient de mourir.

Paris, 11 avril. — L'escadre italienne, déléguée pour le voyage du président Carnot, n'entrera pas dans le port de Toulon ; elle saluera le haut magistrat au large, puis accompagnera l'escadre française jusqu'en Corse.

Paris, 11 avril. — Le directeur de la prison centrale de Clairvaux, où est enfermé le duc d'Orléans, a été mandé à Paris.

Choses et autres.

Carnet d'un vieux diplomate.

« Ne demandez jamais à quelqu'un de vous donner sa parole d'honneur.

» Si vous avez affaire à un honnête homme, c'est *superflu.*

» Et si vous avez affaire à un coquin, c'est *inutile.* »

Liste des MARCHANDS-HORLOGERS
actuellement à LA CHAUX-DE-FONDS
à l'Hôtel de la FLEUR DE LIS :

Liste dressée **Vendredi 11 Avril,** *à 5 h. du soir*

MM. **Kaiser,** Vienne. — **Abeles,** Vienne. — **Bellak,** Vienne. — **Osieck,** Amsterdam.

Bouxkin, Draps d'Etaim (garanti pure laine),
Drap mi-laine pour habits d'hommes et de garçons, décati et prêt à l'usage, 140 cm. de largeur, à **1 fr. 65** la demi-aune ou **2 fr. 75** le mètre, est expédié directement aux particuliers en mètres seuls ou en pièces entières, franco de port à domicile, par **Œttinger & Co,** Centralhof, **Zurich.**
P.-S.— Envoi franco d'échantillons de nos collections riches par le retour du courrier. (1) 2456

Imprimerie A. Courvoisier, Chaux-de-Fonds.

Aux Grands Magasins de Nouveautés

11, rue Léopold Robert **A LA CONFIANCE** Rue Léopold Robert 11

Bienne CHAUX-DE-FONDS Locle

19-5840-88

Ouverture d'un grand rayon de

Confections pour hommes et enfants

Etude de Me PAUL JACOT, notaire, à SONVILLIER

VENTE MOBILIÈRE

Lundi 14 et **Mardi 15 Avril** prochain, chaque jour dès 9 heures du matin, Mme LUCIE née CALAME, veuve de M. PAUL REYMOND, aubergiste et propriétaire sur la Montagne du Droit de Sonvillier, exposera en vente publique et volontaire le bétail et mobilier suivant, savoir :

Neuf vaches, trois génisses, un veau, un mouton, une chèvre, des poules, quatre chars à échelles complets, une calèche, un traîneau, deux glisses, une quantité d'outils aratoires, tels que charrues, herses, hache-paille, crics, piocheuses, vans, faulx, fourches, etc., environ 30 toises de foin ; des harnais, couvertures, grelottières, des lits, tables, chaises, tableaux, horloges, glaces, canapés, lampes, bancs, pots à fleurs, de la vaisselle consistant en assiettes, tasses, soutasses, de la verroterie, du linge de lit et de table et une grande quantité d'autres objets dont le détail est supprimé.

Un battoir à bras, un alambic, 1 grande et 1 petite chaudière pour faire le fromage, une couleuse.

Trois mois de terme pour les paiements des échutes au-dessus de 5 francs, moyennant caution. La vente du bétail, du foin et des outils aratoires aura lieu le premier jour ; celle des meubles meublants le second jour.

Sonvillier, le 11 mars 1890. H-1197-J

Par commission :

2637-1 PAUL JACOT, notaire.

J'informe ma fidèle et nombreuse clientèle, ainsi que le public de la Chaux-de-Fonds que je viens de créer RUE DE LA DEMOISELLE 6, un DÉPOT des

KIRSCH

de la maison LANDWING frères, de Schwytz, que j'ai l'honneur de représenter. Par une marchandise de premier choix, j'espère mériter la confiance que je sollicite. 3457-1

R. SCHENK

La personne qui a laissé son **char** à 4 roues, vernis vert, entre la maison de M. Boillat et celle de M. Meyer, samedi matin, est priée de venir le réclamer rue de la Ronde 7, contre les frais d'insertion. 3709-1

AVIS AUX DAMES

Une bonne ouvrière **MODISTE,** ayant travaillé dans plusieurs grandes maisons de Paris, demande du travail à la maison ou en journée. Ouvrage soigné. Prix modérés. — S'adresser **rue du Vieux-Cimetière 3.** 3575-1

MAGASIN à REMETTRE

A louer pour St-Georges 1891 un magasin avec logement, bien situé à la rue Léopold Robert. Eau installée. Conviendrait pour plusieurs genres de commerce. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 3708-1

AVIS

Le soussigné avise le nommé **Fritz VUILLE, repasseur,** ayant disparu, à venir retirer ses effets et outils d'ici au mercredi 16 avril courant, en réglant la somme qu'il lui doit. Passé ce délai, il en disposera.

3836-1 **Fritz Bourquin.**

BROSSERIE

Brosses pour chambres et **Brosses** à main.
Brosses à habits, à tête, à tapis, à meubles.
Brosses à parquets. **Plumeaux.** 3593-98

Articles de première qualité. — Prix avantageux.

Magasin B. Tirozzi

(près des Six-Pompes)

10 a, rue de la Balance 10 a.

TARIFS pour FABRICANTS et MONTEURS de BOITES

Creusets et Plombagines — SALPÊTRE et BORAX

A. MICHAUD

ESSAYEUR-JURÉ 3707-4

14, rue Léopold Robert, 14.

Fonte de déchets or et argent

Essai & Achat de lingots

ARTICLES pour l'ESSAI à la PIERRE DE TOUCHE

Résinoline-la-Claire

La seule bonne huile pour entretenir les parquets et les planchers des locaux où l'on circule beaucoup,

magasins, bureaux, restaurants, salles d'école, corridors.

Sèche promptement sans odeur et sans crasser. Empêche pour longtemps la poussière.

*Nombreux certificats à disposition. Usage répandu dans toute la Suisse. — **Un franc** le litre. — Seule authentique dans les dépôts suivants à la Chaux-de-Fonds :*

MM. **J.-A. Stauffer,** négociant.
Verpillot-Zbinden, nég.
Albert Breguet, négociant.
A. Winterfeld, »

MM. **Zozime Guillet,** négociant.
Wille-Notz, négociant.
C. Zwahlen, rue de la Serre.
3696-11

Pour faire de la publicité avantageuse dans le canton de Vaud

adressez-vous à la

FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE

Fondée en 1764

paraissant tous les jours, sauf le dimanche, en 6, 8, 10 et 12 grandes pages, avec un résumé complet de nouvelles et de nombreuses variétés.

Le plus ancien des journaux vaudois, le meilleur marché et de beaucoup le plus répandu à Lausanne et dans les districts voisins.

PRIX DES ANNONCES : **10 c.** la ligne. (Réclames, 20 c. la ligne). Abonnements d'annonces avec des réductions 10, 20 et 30 %, suivant l'importance. — PRIX DE L'ABONNEMENT : Trois mois, 3 fr. — Six mois, 5 fr. 50. — Un an, 10 fr. — Rendu franco dans toute la Suisse. 3650-2

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. Christian KÆNEL

avise sa clientèle et le public en général qu'il a transféré son **COMMERCE DE COMBUSTIBLES,**

26, RUE DE L'ENVERS 26.

Il profite de cette occasion pour se recommander. 3759-2

SOMMIER-MATELAS

Système F. CHAUTEMS

Breveté en Suisse et à l'Etranger

Ce sommier-matelas s'adapte à tous les lits ; il est à double face et se retourne avec moins d'effort qu'un matelas ordinaire, grâce à son mécanisme très simple. Il a l'avantage d'être toujours d'une grande propreté, ne laissant pénétrer aucune poussière à l'intérieur, il s'aère continuellement et est, par conséquent, le meilleur au point de vue de l'hygiène. Recommandé par les médecins. On transforme les anciens sommiers. O-589-L 2774-4

Fabrique et Magasin principal :

5-6, Rue St-Laurent 5-6,

LAUSANNE

Des dépositaires sont demandés

PENSION

M. **G. VOGEL,** instituteur, à **Oberfrick,** près Frick (Argovie), prendrait deux jeunes garçons en pension. Bonne instruction dans la langue allemande. Vie de famille. Prix modérés. Références : M. le curé GEISSMANN, à FRICK.

3299-8 H-1506-J

A vendre

Toute une installation de comptoir : banques, casiers, layettes, établis, cartons, divers outils, etc., et 1 coffre-fort. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 3576-1

PLACE DE CONCIERGE

Un homme marié, exempt du service militaire, pouvant donner de **bonnes références,** pourrait se placer avantageusement, dès le **23 avril prochain.** On donnera la préférence à un ménage de deux à trois personnes. 3672-1

S'adresser par lettres, sous initiales **E. K.,** au bureau de l'IMPARTIAL.

CHEZ

M. Ch. REYMOND, mécanicien,

rue Jaquet-Droz 14 a,

Tours à pivoter, premier choix.
Fraises à arrondir avec guides.
Fraises pour fabricants de secrets.
Rhabillages des broches pour tours à pivoter. 3398-3

Attention !

M. LOUIS REUTTER, architecte, bâtirait encore cette année, suivant les désirs des amateurs, sur son terrain dit du Winkelried, deux maisons à des conditions de paiement excessivement favorables.

Les plans sont à la disposition des personnes désireuses de profiter d'un terrain situé très avantageusement, dans une position à peu près centrale. 3653-2

Appartement demandé

Deux personnes tranquilles demandent à louer pour Saint-Martin prochaine, dans une maison d'ordre, un APPARTEMENT confortable de 3 ou 4 pièces. — Déposer les offres, sous A. B. C. 123, au bureau de l'IMPARTIAL. 2983-1

Grand domaine à louer

A louer pour **Saint-Georges (23 avril 1891)** pour le *terme de six ou neuf ans au gré du fermier* le domaine « DES ARBRES », à la Chaux-de-Fonds. Cette propriété, d'une contenance d'environ 91 poses anciennes, peut suffire à la garde de 25 pièces de bétail.

S'adresser à M. F.-A. Delachaux, notaire, rue de la Paix 21. 3905-4

COIFFEUR

M. Antoine Stæhelin, rue D. Jean-Richard 16, se recommande pour tout ce qui concerne sa profession. 3916-4

Ouvrage soigné. Prix modiques.

Etude de Ch. BARBIER, not.

rue de la Paix 19, Chaux-de-Fonds.

A LOUER

Paix 53 bis, un beau logement de 3 pièces, pour le 11 novembre 1890. 3907-10

Demoiselle 58, un beau logement au soleil, pour le 11 novembre 1890. 3908-10

Jaquet-Droz 29, deux beaux logements de 4 pièces, pour le 11 novembre 1890. 3909-10

Terreaux 14, un logement de 4 pièces, pour le 11 novembre 1890. 3910-10

Charrière 4, deux logements de trois pièces. 3911-10

Une petite boucherie, bien située, pour le 23 avril 1890. 3697-6

Un petit café-restaurant et un petit **LOGEMENT** pour le 23 avril 1890, situés aux environs de la Chaux-de-Fonds. 3698-6

Terreaux 12 un **rez-de-chaussée** avec atelier et un **entrepôt** pour le 23 avril 1890. 3699-6

BONNE OCCASION

A vendre huit bois de lit avec paillasse à ressorts, matelas et trois coins compris, au prix de 80 et 90 francs la pièce, un lit de fer à deux personnes (peu usagé), cinq tables de nuit en sapin, une commode, un berceau, ainsi qu'une grande volière et plusieurs petites cages. — Pour tous renseignements, s'adresser à M. Charles Droz, représentant, rue du Bel-Air 11. 3917-3

Ecole normale cantonale FRŒBELIENNE

à Neuchâtel.

L'Ecole normale frœbelienne des élèves institutrices s'ouvrira à Neuchâtel le **5 mai 1890.** Cette école qui comprend deux années d'étude est instituée dans le but de préparer à la carrière pédagogique les jeunes filles qui désirent se vouer à l'enseignement dans les Ecoles enfantines.

Age d'admission : 16 ans révolus.

S'adresser pour inscription et renseignements, jusqu'au 25 avril, en envoyant son acte de naissance et ses certificats, à Mlle VUAGNAT, directrice de l'Ecole, au Château de Neuchâtel. N-401-C° 3755-2

Département de l'Instruction publique.

MENUISIER - VITRIER

Travaux en tous genres.

Le soussigné, établi **rue de la Serre** dans le dépôt n° 7 de la maison N. Iseli, se recommande à l'honorable public pour des travaux de son métier et une exécution prompte et soignée.

3704-2 **FRITZ SANTSCHI.**

A l'occasion du terme,

M. **LATAXE, voiturier, rue des Terreaux 25,** se recommande pour déménagements (bâches en cas de mauvais temps). — PRIX RÉDUITS. 3779-2

Impôt direct pour 1890

La réception des déclarations dûment signées et remplies aura lieu, pour les contribuables appartenant au ressort communal de la Chaux-de-Fonds, les

7, 8, 9, 10, 11 et 12 avril 1890,

chaque jour de 8 h. du matin à midi et de 2 à 6 h. du soir, à l'étage supérieur de l'Hôtel des Services publics (Hôtel des Postes).

Les contribuables, qui n'auraient pas reçu le formulaire *ad hoc* et voudraient faire leur déclaration, devront le réclamer au Comité pendant les jours ci-dessus indiqués. Ceux qui voudront opérer la remise de leur déclaration reçue avant la dite époque des séances du Comité, pourront le faire dès mardi 1er au samedi 5 avril 1890, chaque jour jusqu'à 6 heures du soir, au bureau de la Préfecture.

Le délai fatal pour la rentrée des déclarations est fixé au **12 avril 1890, à 6 heures du soir.** 3443-1

Au nom du Comité local :

Le Correspondant.

Fabrique de

Couleuses lessiveuses

Très bonnes COULEUSES en zinc, avec fond en cuivre, se plaçant sur tous les potagers.

Facilité de payement

Solidité incontestée et garantie sur facture.

S'adresser au fabricant : (N-128-C°)

LOUIS VADI, CERNIER

(NEUCHATEL).

Prix-courants gratis et franco. 1463-14

MODES 3594-1

J. Schmitt-Muller

57, — RUE LÉOPOLD ROBERT — 57,

CHAPEAUX - MODÈLES

AVIS

Une famille de Munsingen, près Berne, prendrait en pension un ou deux garçons ou filles d'honorables familles. Bonne occasion d'apprendre l'allemand et de fréquenter de bonnes écoles secondaires. Aide gratuit à la maison pour l'étude de l'allemand. Excellente nourriture bourgeoise. Logis très agréable. **Prix très modérés.** Bonne surveillance et traitement bienveillant. Vie de famille. Entrée immédiate. — S'adresser à M. Gottfried Stucky-Gfeller, à Munsingen (Berne). 3758-2

OFFERT AUX ENFANTS

CONTRE LES

Rhumes, BRONCHITES, COQUELUCHE — **SIROP ANTI-DIPHTERIQUE AU GOUDRON BENJOIN** — Enrouements, LARYNGITES, ANGINES

PRÉSERVATIF DU CROUP — **TOLU ETC.** — SOUVERAIN OU DIPHTÉRIE

Le flacon Fr. 1.25 — Le fl. double Fr. 2.

Edm. BURNAND, pharm. LAUSANNE.

MÉDAILLE

Exposition universelle 1889.

H-3928-L 3920-7

Pension.

A Peseux, près Neuchâtel, chez M. REINICKE, successeur de Mme Huguenin-Dardel, on prendrait encore quelques personnes, soit à l'année ou pour un séjour d'été. Vie de famille. Situation charmante, vue sur le lac et les Alpes, jardin ombragé, à proximité de la gare. — Prix modéré. 3804 2

Mécaniciens

On demande de suite trois bons mécaniciens pour petite mécanique, sachant bien tourner et connaissant à fond l'ajustage. Déposer les offres avec références, sous initiales J. C. L. M., au bureau de l'IMPARTIAL. 3824-5

HORLOGERIE

On cherche un atelier qui pourrait entreprendre 10 à 12 douzaines de **secrets.** — A la même adresse, on donnerait à faire régulièrement des **emboîtages** savonnettes. 3807 2

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Le premier envoi de 3855-2*

POUSSETTES

est arrivé. — 40 modèles nouveaux.

PRIX AVANTAGEUX

Grand Bazar du Panier Fleuri

MONTRES. A vendre à la garantie 26 cartons de montres métal galonné et nickelé, pièces à clef, genre allemand, au prix de **39 fr.** le carton. — S'adresser chez M. V. Curtit-Piccot, rue de l'Hôtel-de-Ville 21. 3801-2

A VENDRE

une machine à arrondir allant au pied (avec roue et renvoi,) une grande roue de pierriste, un outil à percer les pendants pour poser les anneaux, quelques outils d'horloger, une poussette d'une place; des mouvements 13 et 14 lignes Pontenet et des mouvements Robert 18 et 19 lignes lépine, une potence pour frapper, une marque de fabrique, deux étaux, compas aux engrenages, perco-droit, outil à planter, un grand compas et 12 fraises Ingold, un lit en fer à deux personnes. — S'adresser rue de la Balance 6, au 2me étage. 3808-2

ÉGLISE INDÉPENDANTE

Les jeunes filles qui désirent faire leur instruction religieuse pour les fêtes de Pentecôte et qui ont rempli les conditions exigées, doivent se présenter pour l'inscription les vendredi et samedi 11 et 12 courant, dès 10 h. du matin à 7 h. du soir, chez M. le pasteur PETTAVEL, rue de la Demoiselle 33, au 2me étage. 3867-1

Polissage de Pianos

ET

Réparations de Meubles

prompts et soignés. Ouvrage garanti. — Chez

- E. Mennel -

15, rue de la Ronde 15.

A la même adresse, on demande un APPRENTI. 3670-4

A vendre d'occasion

plusieurs potagers dont un grand pour pension, un bureau à trois corps, canapés, plusieurs bois de lit, et lits complets, une baignoire, fauteuil, une table à coulisse avec cinq allonges, et d'autres tables, un lot vaisselle en porcelaine, plusieurs poussettes et lit d'enfants, établis, etc. **Outils d'horlogerie,** tels que : burins-fixes, tour à arrondir et une foule d'autres objets et d'outils dont le détail serait trop long. — S'adresser à M. Marc Blum, rue de la Balance 12 A (vis-à-vis des Six-Pompes.) 3809-2

Brasserie HAUERT

12, RUE DE LA SERRE 12 3662-3

Pendant la saison d'été,

Bière en bouteilles

On porte à domicile par caisses de 10 bouteilles.

Pensionnaires. On demande pour le 1er mai quelques bons pensionnaires. — S'adresser **Café-Brasserie Pelletier.** 3711-1

La liquidation générale du BAZAR NEUCHATELOIS continue avec un fort rabais. 341-3

Balanciers cylindre

en tous genres et grandeurs.

J. WYSS, à GRANGES

Dépôt chez 3692-4

M. Et. HALDIMANN,

FOURNITURES D'HORLOGERIE

10, rue Léopold Robert 10.

Echantillons à disposition.

Tous les jours des

Cuisses dames,
Bricelets,
Desserts assortis,

Chez KUNDIG,

rue du Premier Mars 11 a, au rez-de-chaussée. 3705-2

A louer

dans un beau village, au bord du lac de Neuchâtel, et près d'une gare, deux **jolis appartements,** l'un de 5 pièces, cuisine et dépendances, l'autre de 2 pièces, cuisine, dépendances et jardin. — S'adresser rue du Parc 81, au 1er étage. 3820-2

A remettre de suite

à **Genève,** excellente **ÉPICERIE** et ses dérivés ; cause de maladie. H° 2619-x

S'adresser à M. **H. Vullyamoz,** boulevard du Théâtre, **Genève.** 3806-2

Foin. A vendre 30 ou 40 toises de foin, première qualité, à un prix modique. 3701-2

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Changement de domicile

Le domicile de 3944-3

M. Jean Anderegg

fabricant d'assortiments ancre,

est transféré dès ce jour

9, Boine 9, Neuchâtel.

Echanges

Quelques bonnes familles de la Suisse allemande désirent placer leurs enfants (garçons et filles) dans la Suisse française en échange d'enfants du même âge. Bonnes écoles, vie de famille. — S'adresser à l'agence **Wennler & Fischer,** à **Neuchâtel.** 3945-2

Six remonteurs, trois repasseurs-emboîteurs,

trouveront de l'ouvrage assuré et bien payé au comptoir **J. CATTIN & Cie,** à **SOLEURE.** 3946 3

Logements et ateliers

A remettre pour St-Martin les logements du 1er étage et les ateliers du 2me étage de l'immeuble N. Blancpain, rue du Parc 65, en face de la gare. 3937-6

Pour renseignements, s'adresser à M. Henri Grandjean, à la Chaux-de-Fonds.

ÉCOLE PARTICULIÈRE

DE 3864-3

Mme L. STEIGER-CHOPARD

17, rue de l'Industrie 17,

qui se recommande également aux parents pour les leçons de français, allemand.

Ouvrages manuels. Ecole d'apprentis.

Avis aux ménagères !

LIQUIDATION de toutes les

DENTELLES

pour garnitures de buffets et tablars, en papier, carton et toile, blanches et couleurs. Joli choix.

DENTELLES toile cirée

PAPETERIE A. COURVOISIER

2, rue du Marché 2.

A VENDRE

des **MOUVEMENTS** remontoirs de 16 à 20 lignes, ancre sav., plantés, nickel et laiton ; plus des pièces à clef 15 et 16 lig. ancre et cylindre. Tous ces mouvements sont repassés en blanc. Prix avantageux, On serait disposé à prendre des **montres** en échange. — S'adresser à M. Hippolyte Perrenoud, au **Locle.** 3608-3

L'assortiment de

REGISTRES

est au grand complet,

A LA

Papeterie A. COURVOISIER

1, Rue du Marché 1.

REGISTRES

de tous formats et épaisseurs.

Caisse, Grand-Livre, Journal, Brouillard, Copie d'effets, Livre d'établissages, Echéanciers et Répertoires.

Copie de Lettres

ordinaire, mi-fin, fin.

AVIS

aux fabricants d'horlogerie

Deux bons horlogers désireraient entrer en relation avec une ou deux maisons d'horlogerie sérieuses pour la terminaison de montres ancre et cylindre petites et grandes pièces. 3863-3

Ouvrage bon courant.

Adresser les offres, sous initiales **P. F.,** Poste restante, la Chaux-de-Fonds.

VÉLOCIPÈDES anglais et français

BICYCLES et BICYCLETTES

Maison de confiance vendant le meilleur marché n'ayant pas de frais généraux.

Grand choix de machines en magasin.

Envoi franco dans toutes les gares de la Suisse. — **FOURNITURES.**

RÉPARATIONS. — Demander les prix-courant à 3943-12

GOLAY FRÈRES, Orient-de-l'Orbe (Vallée de Joux).

Nouveautés d'été

EN

PASSEMENTERIE et GARNITURES pr dames

Passementerie et Garnitures

pour ameublements

Fournitures en tous genres pour TAILLEUSES, TAILLEURS, TAPISSIERS.

Se recommande,

3090-1 **C. STRATE.**

Epicerie AUGUSTE DEPIERRE

(successeur de Zing-Berton)

1, — RUE DU VERSOIX — 1.

Reçu un superbe choix de : **Haricots** en boîtes. **Sardines** fraîches, depuis 40 c. la boîte. **Thon** et **Viande de Chicago,** depuis 45 et 75 c. la boîte **Tomates** en flacons. **Miel coulé** pur, qualité extra, le demi-kilo à 80 c. **Pruneaux de Bosnie,** le kilo à 55 c. **Café,** depuis 1 fr. 20 le demi-kilo.

Rhum et **Cognac vieux,** première qualité. 2 fr. le litre. **Vins fins** et **Liqueurs** diverses. **Vins de table,** rouges et blancs, garantis naturels. 3547-4

Tapissière

Mme Louise Jeanmaire-Langhans

61, RUE DE LA SERRE 61,

se recommande aux dames de la localité, ainsi qu'au public en général, pour tout ce qui concerne sa profession, tels que : Rideaux, Draperie, Literie, Couvertures de lit piquées et le **montage de broderies** en tous genres, etc. 3504-3

EN VENTE, pour cause de départ,

tous les **VINS FINS, absinthe et liqueurs ;** une **table à coulisses,** une **commode, lits, glaces** et **tableaux, pendules,** lampes, tiroirs pour épiciers ; un petit fourneau à charbon, une couleuse, un **buffet de salle à manger,** et plusieurs autres objets trop long à énumérer.

S'adresser à **Mme veuve Constant Humbert, rue du Premier Mars, 9,** à la Chaux-de-Fonds. 3050

A vendre ou à louer

pour cause de départ, au centre du village de PESEUX, une **MAISON** en bon état, à deux étages sur rez-de-chaussée, contenant trois logements, avec jardin attenant. — S'adresser à M. Alph. Matthey, au dit lieu. 3706-3

Tricotage

Mme F. DEBROT

rue de l'Industrie 16,

se recommande pour le tricotage à la machine en tous genres. Ouvrage prompt et soigné. Choix de **COTONS** nouveaux. 2992-3

SÉJOUR DE CAMPAGNE

Mme **Dr SCHNEIDER,** à **Cerlier** (lac de Bienne), reçoit de nouveau quelques pensionnaires désirant faire un séjour à la campagne.

Table soignée ; chambres confortables. Bonnes références. 3725-3

Une femme de chambre, connaissant bien le service, sachant bien coudre et repasser, désire se placer pour de suite dans une bonne maison. Certificats et photographie à disposition.

S'adresser à Mme Gueppert, Ecluse n° 5, à Neuchâtel. 3921-3

Voyageur. **Un commerçant âgé de 34 ans, parlant français et allemand, possédant une bonne clientèle, cherche place de voyageur dans une maison sérieuse. — Adresser les offres, sous les initiales K. L. 55, au bureau de l'IMPARTIAL.** 3904-3

Une personne d'un certain âge et de toute moralité, sachant bien cuisiner, demande une place chez des personnes tranquilles et sans enfant.

S'adresser, pour tous renseignements, chez Mme Bregnard, Cercle du Sapin 12. 3962-3

Journalière. Une femme de ménage se recommande pour aller en journée ou pour remplacer des servantes. — S'adresser rue de la Paix 55, au rez-de-chaussée. 3963-3

Commis. Une demoiselle de toute moralité, pouvant fournir de bons certificats et possédant un brevet, cherche une olace de commis dans un comptoir de la localité. Prétention modeste. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 3964-3

Assujettie. Une jeune fille désire entrer comme assujettie chez une bonne **modiste.** — S'adresser chez M. François Tagand, rue du Parc 44, au 3me étage. 3812-2

Une femme d'un certain âge, sachant bien faire la cuisine, cherche une place dans un petit ménage, à défaut pour soigner des malades ou aller en journée. — S'adresser rue du Premier Mars 14, au rez-de-chaussée. 3822-2

Bonnes d'enfants. Deux jeunes filles de la Suisse allemande cherchent à se placer comme bonnes d'enfants dans des familles où elles auraient l'occasion d'apprendre le français. — S'adresser chez Mme Laubscher, rue de Gibraltar 15. 3824-2

Repasseuse désire place comme ouvrière ou des journées.

S'adresser rue du Parc 5, au premier étage. 3851-2

Apprentie. On cherche à placer une jeune fille pour lui apprendre les réglages. A la même adresse, on serait disposé à faire un échange pour un garçon auquel ou voudrait faire apprendre le français contre un garçon, ou une fille, qui aurait l'occasion d'apprendre l'allemand. — S'adresser, pour renseignements, à M. D.-H. Chatelain, rue des Fleurs 18, ou à M. Henri Wieland, remonteur, à Buren sur Aar. 3747-1

Apprenti. On désire placer pour le 15 avril un jeune homme robuste, âgé de 16 ans, comme apprenti **serrurier ;** il devrait être nourri et logé chez le patron. 3746-1

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Une bonne **cuisinière** parlant les deux langues, cherche une place dans une honorable famille, ou, à défaut, soigner un malade. — S'adresser chez Mme Ingold, rue du Parc 5. 3742-1

Pâtissier-confiseur. On demande un **apprenti** confiseur-pâtissier ; entrée de suite.

Pour renseignements, s'adresser à M. F. Jeannin, confiseur, Plainpalais, Genève. 3922-3

Secrets. On demande deux bons ouvriers faiseurs de secrets, qui pourraient entrer de suite chez M. Jean Renggli, faiseur de secrets, au Noirmont. 3923-3

Jeune fille. On demande, pour lui apprendre polisseuse de cuvettes, une jeune fille de 15 à 16 ans, que l'on rétribuerait de suite ; elle serait logée et nourrie. — A la même adresse, on prendrait une **assujettie.** — S'adresser Gibraltar 4. 3927-3

Deux bonnes **Finisseuses** et **polisseuses** de boîtes sont demandées à l'atelier de Mme Marie Juillerat, rue du Rocher 20. 3926-3

Servante. On demande de suite une servante. — S'adresser rue de la Demoiselle 25, au 2me étage. 3925-3

Secrets. On demande de suite deux bons ouvriers faiseurs de secrets, un limeur et un acheveur, chez M. Edouard Ambühl, aux Breuleux (Jura-Bernois). 3938-3

Dégrossisseur. On demande un bon dégrossisseur. Inutile de se présenter sans preuves de moralité.

S'adr. au bureau de l'Impartial. 3938-3

Tailleuse. On demande de suite pour le **Locle** une bonne ouvrière tailleuse, Inutile de se présenter sans preuves de capacité. 3939-3

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Remonteurs. Plusieurs remonteurs, spécialement pour petites pièces cylindre, trouveraient à se placer de suite. 3940-3

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Décotteur. **Un bon décotteur, consciencieux et ayant l'habitude des petites pièces, est demandé pour donner un coup de main pendant une quinzaine de jour, soit pour travailler à la maison ou au comptoir. — Déposer les offres, sous les initiales G. X. L., au bureau de l'IMPARTIAL.** 3947 3

Remonteurs. Deux bons remonteurs, réguliers au travail, trouveraient à se placer. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 3949-3

Servante. On demande de suite une bonne servante. — S'adresser rue Léopold Robert, n° 25, au premier étage. 3950-3

Graveurs. Un ou deux graveurs peuvent encore entrer chez M. A. Nicolet, rue du Progrès 14. 3952-3

Graveur. On demande de suite un graveur de lettres, sachant faire la cuvette entièrement. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 3954-3

Apprentie. On demande une apprentie ou une **assujettie peintre en cadrans.** 3960-3

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Apprentie. On demande une jeune fille pour apprendre à polir les cuvettes argent et métal. Rétribution immédiate. 3961-3

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Graveur. Dans un bon atelier de graveurs de lettres au Locle, on demande de suite un jeune ouvrier ayant fait un apprentissage sérieux. 3871-3

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Fille. Une bonne fille, sachant cuisiner et aimant les enfants, est demandée de suite. — S'adresser rue de la Demoiselle 35, au 2me étage, à droite. 3869-2

Emboîteur. On demande pour de suite un bon ouvrier emboîteur.

S'adresser chez M. E. Widmer, rue du Collège 10. 3810-2

Graveurs. L'atelier Besançon frères demande des ouvriers graveurs d'ornements, réguliers au travail. 3811-2

Repasseur. On demande de suite un bon repasseur pour travailler au comptoir ou à domicile.

S'adr. au bureau de l'Impartial. 3813-2

Maréchal. On demande un **jeune homme** fort et robuste libéré des écoles pour apprendre la partie. — S'adresser rue de la Ronde 25, à la forge. 3816-2

Polisseuse. On demande pour entrer de suite ou dans la quinzaine une bonne polisseuse de fonds et cuvettes or, pouvant fournir de bonnes références. — Adresser les offres par écrit, **Case 745,** Grande Poste. 3817-2

Graveurs. Plusieurs ouvriers graveurs d'ornements trouveraient à se placer à de bonnes conditions. 3818-2

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Assujettie. On demande de suite une assujettie **tailleuse.** — S'adresser rue de la Demoiselle 45, au 2me étage. 3821-2

Polisseuses. On demande de suite ou dans la quinzaine 1 bonne ouvrière et une **apprentie** polisseuses de boîtes d'or. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 3825-2

Deux jeunes gens de vingt ans environ, sachant tourner, trouveraient occupation lucrative et avenir dans une fabrique de boîtes or de localité. — Adresser les offres, sous initiales **H. L. G.**, au bureau de l'IMPARTIAL. 3826-2

Pierriste. On demande de suite une bonne ouvrière pierriste. — S'adresser chez M. Alfred König, rue du Progrès 16. 3823-2

Jeune homme. On demande, pour une maison de la place, un jeune homme bien recommandé, pour faire les commissions et s'aider entre temps.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 3827-2

Jeune homme. On demande de suite un jeune homme d'une vingtaine d'années pour faire des travaux d'atelier et les commissions. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 3828 2

Démonteur-remonteur. On demande, pour tout de suite, ou pour le 23 avril, un bon démonteur et remonteur pour petites pièces or. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 3829-2

Boîtier. On demande un bon acheveur pour monteur de boîtes or; capacités et moralité sont exigées.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 3850-2

Remonteurs. Deux remonteurs soigneux, ayant l'habitude des petites pièces à ancre, sont demandés au comptoir r. Léopold Robert 50. 3837-2

Commissionnaire. On demande un jeune homme actif et de bonne conduite, comme commissionnaire. — S'adresser au comptoir Jules Godat, rue de la Paix 43. 3881-2

Demoiselle de magasin. On demande pr Neuchâtel une demoiselle de magasin, bonne travailleuse et au courant de la vente. 3722-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. On demande une bonne servante bien recommandée et sachant bien cuire. Bons gages. 3764-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprenti. On demande de suite dans une maison de commerce sur place un apprenti ayant reçu une bonne instruction. Il sera rétribué suivant sa capacité. — S'adresser, sous initiales **E. S.**, au bureau de l'IMPARTIAL. 3714-1

Remonteur. On demande de suite un remonteur pour petites pièces. 3715-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Sommelière. Dans la localité, on demande une sommelière connaissant bien le service et parlant les deux langues. Inutile de se présenter sans certificats de moralité. 3716-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuse. On demande une ouvrière et une **assujettie** polisseuse de cuvettes or. 3717-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprentie. On demande une jeune fille sérieuse et intelligente comme apprentie **graveuse** de lettres.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 3718-1

Jeune fille. On demande une jeune fille de toute moralité pour aider au ménage et au café, si possible parlant les deux langues. — S'adresser au café-basserie Central, rue Léopold Robert 2. 3719-1

Graveur. Dans un bon atelier de la Chaux-de-Fonds, un bon ouvrier graveur d'ornements est demandé, spécialement pour y faire les beaux ouvrages taille douce, sujet émail.
S'adresser, par lettre, sous les initiales **G. D.**, au bureau de l'IMPARTIAL. 3730-1

Cadrans. On demande de suite une bonne ouvrière pour cadrans **métal.** — S'adresser chez Mme Brunner, rue de la Demoiselle 41. 3732-1

Servante. On demande de suite une bonne servante.
S'adresser chez J.-P. Köhli, rue du Premier Mars 13. 3733-1

Domestique. Un jeune homme, sachant bien soigner les chevaux et camionner les marchandises, pourrait entrer de suite à la Droguerie Æschlimann, à St-Imier. 3731-1

Jeune fille. Dans une famille de la Suisse allemande on demande de suite une jeune fille de 16 à 18 ans, pour aider au ménage. Bonne occasion pour apprendre l'allemand; on donnerait aussi un gage. Vie de famille assurée. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 3741-1

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille intelligente comme **assujettie tailleuse.** — S'adresser rue de la Serre 8, au 2me étage. 3735-1

Tailleuses. On demande de suite une bonne ouvrière tailleuse et une **apprentie.** — S'adresser à Madame Pfaus-Renfer, rue du Puits 5. 3740-1

Jeune fille. Une honnête famille demande une jeune fille de la Suisse allemande pour apprendre le français et aider au ménage. — S'adresser à M. Théophile Mocker fils, boulanger, Quartier Neuf, Locle. 3734-1

Logements. A louer, pour St-Georges 1890, deux logements avec jardin, situés aux Reprises. — S'adresser chez M. Rodolphe Oppliger, aux Reprises n° 6. 3930-3

Cormondrèche. A louer, pour St-Jean 1890, un beau **logement** de trois chambres; vue sur le lac, eau sur l'évier, jardin, etc. 3951-3
S'adresser à M. Piguet, au dit lieu.

On offre la **couche** à une demoiselle de moralité. — S'adresser rue du Parc 1, au premier étage. 3929-3

Chambre. A louer de suite une jolie chambre bien meublée, indépendante et au soleil. 3944-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer, pour le 23 Avril, une chambre non meublée avec part à la cuisine et aux dépendances, située au premier étage, rue de la Demoiselle 13. — S'adresser chez Mme Kohler, au deuxième étage. 3953-3

Chambre. A remettre de suite ou pour la St-Georges, une chambre non meublée, indépendante et au soleil levant, à des personnes d'ordre. — S'adresser rue du Puits 18, au premier étage, à droite. 3966-3

Chambre. A remettre de suite une chambre meublée, indépendante, à des messieurs de toute moralité.
A la même adresse, on désire placer une **jeune fille comme pierriste.**
S'adresser rue du Progrès 5, au rez-de-chaussée, à droite. 3830-2

Chambre. A louer, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors, une jolie chambre meublée et indépendante, située au soleil. — S'adresser rue de la Chapelle 3, au 3me étage. 3838-2

Chambre. A louer une chambre meublée et indépendante, à un monsieur. — S'adresser rue de la Demoiselle 74, au troisième étage. 3839-2

Cabinet. A louer, pour St-Georges prochaine, un beau cabinet meublé ou non, bien exposé au soleil.
S'adresser rue de la Serre 65 B, au 3me étage. 3840-2

Chambre. A louer, à des personnes de toute moralité, une belle chambre meublée ou non. — S'adresser rue de l'Industrie 17, au 2me étage. 3795-2

Appartement. A louer, à Marin, un petit appartement pour la saison d'été. — S'adresser chez Mme Beuchat, rue de la Serre 18. 3736-1

Chambre. A louer de suite, à des personnes sans enfants, une chambre non meublée. — S'adresser rue des Terreaux 14, au premier étage, à droite. 3753-1

Chambre. On demande à louer, une chambre à deux lits, pour deux jeunes ouvriers. — S'adresser, sous initiales **J. D.**, au bureau de l'IMPARTIAL. 3965-3

On demande à louer un beau et petit **appartement** bien situé, pour un petit ménage tranquille. — S'adresser chez le notaire Ch. Barbier, rue de la Paix 19. 3888-4

On demande à louer pour le 23 avril 1891 un **appartement** moderne de 3 ou 4 chambres et situé au soleil.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 3832-5

Un petit ménage solvable demande à louer pour Saint-Georges 1890 un **logement** de 2 ou 3 pièces. — S'adresser rue du Grenier 18, au rez-de-chaussée. 3752-1

On demande à louer pour St-Martin 1890, un appartement au soleil, de 3 ou 4 chambres, dont une à 3 fenêtres. — S'adresser chez A. Cugnet-Robert, Envers 35. 3743-1

Tour aux débris. On demande à acheter, de rencontre, un tour aux débris. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 3932-3

On demande à acheter d'occasion un secrétaire, un buffet de service et un potager n° 14. — S'adresser rue du Pont 21, au rez-de-chaussée, à droite. 3833-2

On demande à acheter une **LIGNE-DROITE** avec élipses. — S'adresser à M. F. Jung, rue du Parc 19. 3721-1

A vendre un **potager** avec robinet et accessoires. — S'adresser rue Jaquet-Droz 45, au rez-de-chaussée. 3948-3

A vendre des bois de lits, des secrétaires, des tables à coulisses et des commodes; le tout en noyer poli et entièrement neuf. Ouvrage très soigné. Prix très modiques. — S'adresser rue de la Paix 23, au troisième étage. 3845-2

Char à pont. A vendre un léger char à pont, neuf, pour tirer à bras. — S'adresser rue de la Ronde 25, à la forge. 3815-2

A vendre un lit à une personne, garni ou non garni. — S'adresser chez M. Schenk, rue de la Demoiselle 6. 3841-2

A vendre **plusieurs cages d'oiseaux.** S'adresser rue du Progrès n° 101, au premier étage. 3842-2

A vendre faute d'emploi, à bas prix, un bois de lit et quelques habits d'homme, usagés. — S'adresser rue Neuve n° 16, au troisième étage. 3843-2

A vendre un balance, force 30 kilos, avec poids; plus des seilles à saler, un ratelier en fer, 20 crochets, un tronc. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 3844 2

Pousette. A vendre une poussette en bon état. — S'adresser rue de la Charrière 29, au 2me étage. 3846-2

A vendre **un établi** en bois dur, de 5 c/m. d'épaisseur, pour fenêtres jumelles. — S'adresser rue de la Demoiselle 43, au premier étage. 3847-2

A vendre une fournaise portative, de Paris, ainsi que des plaques à retendre les fonds, un grand pilon, une enclume, un tamis et un lave-mains.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 3848-2

A vendre **un tour** de polisseuse avec 8 fraises en fer, à très bas prix.
S'adresser rue des Fleurs 2, au rez-de-chaussée. 3849-2

A vendre une banque, deux corps de tiroirs dont un petit avec vitrine, une enseigne, une vitrine à cigares, balance, bascule, petits fûts à liqueurs, etc.
S'adresser au magasin, rue de l'Envers 26. 3782-2

A vendre à un prix modique une table ronde en bois de noyer poli (demi-lune, avec tiroir) remise à neuf; joli dessin. — S'adresser rue des Terreaux 12, au rez-de-chaussée. 3783-2

A vendre des outils de nickeleur, à un prix très modique. A la même adresse à vendre un lit et un potager. — S'adresser à Mme Luthi, Tramelan-dessus. 3781-2

Mobilier. **A vendre pour cause de départ un mobilier complet en très bon état et cédé à bon compte.** 3700-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre bon marché, faute d'emploi, un **lapidaire** en bon état.
S'adresser rue de la Serre 25, au rez-de-chaussée. 3738-1

A vendre un **petit lit** d'enfant, complet, usagé, à un prix avantageux.
S'adresser rue de l'Industrie 9, au 2me étage. 3739-1

A vendre un **potager** N° 13, avec tous ses accessoires, en très bon état, à un prix très modique. — S'adresser rue du Puits 13, au premier étage, à droite. 3737-1

Perdu sur la place du Marché une **boucle d'oreille** or avec pierre rouge.— La rapporter, contre récompense, rue Neuve 2, au 3me étage. 3959-3

Une personne ayant acheté une paire de gants dans un magasin de mercerie de la localité, au commencement de l'hiver, a perdu **deux bagues en or.** Pour les réclamer, s'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 3936-3

Il a été perdu il y a une quinzaine de jours un **manteau** noir peluché, depuis la rue Léopold Robert à la rue Champêtre. — Prière de le rapporter, contre récompense, rue de la Ronde 31. 3831-2
A la même adresse, à vendre du bon **REGAIN.**

Madame veuve **Weihrauoh Schmuziger** et Mesdemoiselles **Schmuziger** remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper. 3956-1

Monsieur et Madame Auguste Schaad et leurs enfants, à Genève, Monsieur et Madame Jules Schaad et leur enfant, Monsieur et Madame Louis Schaad et leurs enfants, à Romanova (Russie), Monsieur et Madame Léopold Schaad et leurs enfants, à Genève, Monsieur et Madame Gustave Schaad et leurs enfants, Monsieur et Madame Alfred Droz et leurs enfants, Monsieur et Madame Louis Roy et leurs enfants, Monsieur et Madame Charles Schwaar, à Porrentruy, Monsieur et Madame Prosper Démagistri et leurs enfants, Mademoiselle Louise Schwaar et son fiancé, Pierre Mouttet, Messieurs Albert et Edouard Schwaar, ainsi que les familles Losli, Stockurger, Jeanrenaud, Meyer, Struver et Krummenacher, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, grand'mère, sœur, tante et parente,

Madame Marie SCHWAAR née Losli,

que Dieu a rappelée à Lui jeudi, à 9 ½ h. du matin, à l'âge de 59 ans, après une courte et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 10 Avril 1890.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **dimanche 13** courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire, rue du Four 10.

☞ **Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.** 3958-2

Messieurs les membres des Sociétés du **Grutli**, de l'**Emulation industrielle,** des **Armes-Réunies**, des **Armes de guerre**, de la **Fraternité**, de la **Schaffhousoise,** de la **Paternelle,** du **Syndicat des emboîteurs** et du **Comité de l'Union des Sociétés ouvrières** sont priés d'assister, Dimanche 13 Avril, à une heure après midi, au convoi funèbre de Madame **Marie Schwaar,** mère de Messieurs Jules et Gustave Schaad, leurs collègues. 3957-2

Domicile mortuaire: Rue du Four 10.

Madame Olinde Calame et ses enfants, Monsieur Jules Calame, professeur à l'Ecole d'horlogerie, Mademoiselle Emma Calame, Mademoiselle Esther Calame, à Audincourt, Mademoiselle Elisa Calame, Madame veuve Emile Calame et Mademoiselle Henriette Calame, au Locle, ainsi que les familles Calame et Tissot, à la Chaux-de-Fonds, Perret, Huguenin, Baillod, Stebler, au Locle, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et bien-aimé époux, père, beau-frère, oncle et cousin, 3902-1

Monsieur Constant CALAME

que Dieu a rappelé à Lui mercredi, à l'âge de 77 ans, après une penible maladie.

Les personnes involontairement oubliées dans l'envoi des lettres de faire-part sont priées d'assister au convoi funèbre qui aura lieu **samedi 12** courant, à une heure après midi.

La Chaux-de-Fonds, le 10 avril 1890.

Domicile mortuaire, r. de l'Industrie 18.

Les membres de la Société **L'Olive** sont priés d'assister, Samedi 12 Avril 1890, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur **Constant Calame,** père de Monsieur Jules Calame, leur collègue.

Domicile mortuaire: Rue de l'Industrie 18.

3955-1 **Le Comité.**

Dieu ne laissera aucune orpheline, il sera avec vous,

J'ai patiemment attendu l'Eternel et il s'est tourné vers moi et il a ouï mon cri. Ps. XL, v, 2.

Madame Fähndrich et ses deux enfants, Marie et Rosa, Madame Rubin et son fils Monsieur et Madame Creton, à Paris, ainsi que les familles Wenger et Schmidt, font part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, oncle et parent,

Monsieur Christian FAHNDRICH, facteur

que Dieu a retiré à Lui mercredi, à l'âge de 57 ans, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 9 Avril 1890.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister aura lieu **samedi 12** courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire, rue Jaquet-Droz 28.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 3853-1

--Bel-Air--

Dimanche 13 Avril 1890
dès 2 ½ h. précises après midi,

Grand Concert

DONNÉ PAR 3906-2

la Fanfare Montagnarde
sous la direction de M. **J. Starcke**, prof.

Entrée libre.

Restaurant des Armes-Réunies
(SALLE DU BAS) 3915-2

Dimanche 13 Avril 1890
dès 2 ½ h. après midi,

GRAND CONCERT
donné par
l'ORCHESTRE des AMIS

Entrée libre

Restaurant de GIBRALTAR

Dimanche 13 Avril 1890
dès 7 ½ heures, 3913 2

Soirée familière

Hôtel de la Croix fédérale
CRÊT-DU-LOCLE 3903-2

Dimanche 13 Avril 1890
DERNIER

Grand bal d'hiver

Se recommande, H. LAMARCHE.

Café SCHNEITER
67, Hôtel-de-Ville 67.

Dimanche 13 Avril 1890

Bal Bal

3912-2 Se recommande.

Café - Restaurant NAGEL
rue Fritz Courvoisier 41. 3918 1

Dimanche 13 avril 1890

BAL BAL

Café GREUTER
37, rue du Parc 37.

Pour cause de changement de domicile !
Les SAMEDIS 12 et 19 Avril 1890,
dès 8 ½ h. du soir,

Souper au civet de lapin
suivi de
SOIRÉE MUSICALE

Pour cette circonstance, il sera servi avec rabais aux consommateurs d'**excellents vins en bouteilles.**
Les amateurs de chants et de musique sont cordialement invités.
3861-5 **J. GREUTER.**

Café-Restaurant du Raisin
6, rue de l'Hôtel-de-Ville. 3919-1

TOUS LES SAMEDIS SOIRS
Souper aux tripes

Café - restaurant Nicolas RUFER
62, RUE FRITZ COURVOISIER 62.

- SAMEDI 12 AVRIL 1890 -
dès 8 h. du soir,

Souper aux tripes

3862-1 Se recommande.

Théâtre de la Chaux-de-Fonds

Bureaux à 7 heures. Rideau à 8 heures.

DIMANCHE 13 AVRIL 1890

GRANDE REPRÉSENTATION

donnée par la société de chant
L'UNION CHORALE
avec le bienveillant concours de
L'ORCHESTRE L'ESPÉRANCE, d'un groupe de Gymnastes de L'ANCIENNE SECTION et de quelques amateurs de la ville (110 exécutants).

LA SUISSE ANTIQUE

Grande pièce historique en prose et en vers, avec chœurs d'hommes, soli, duos, trios, musique et ballets, en trois époques et douze tableaux.

Poème de **Numa Langel.** — Musique de **Séb. Mayr.**
Costumes d'après BACHELIN. — Décors peints par KUNZ.
MATÉRIEL et ARMEMENTS du MUSÉE de NEUCHATEL

ORDRE DU SPECTACLE

Première époque

I^er^ tableau
Une journée chez les lacustes
(scènes mimées).

Deuxième époque

II^e^ tableau
Une fête helvète.
III^e^ tableau
Le mystère des Druides ou la cueillette du gui sacré.
IV^e^ tableau
Le passage des Romains sous le joug.
V^e^ tableau
La Délibération.
VI^e^ tableau
Le haut tribunal des Druides.
VII^e^ tableau
L'émigration, incendie des villages.
VIII^e^ tableau
Avant la bataille de Bibracte.
IX^e^ tableau
Après la bataille de Bibracte.

Troisième époque

X^e^ tableau
Le sacrifice humain.
XI^e^ tableau
Le dernier prêtre druide.
XII^e^ tableau
La nouvelle Suisse.
Apothéose.

Voir les affiches et programmes pour la distribution de la pièce.

PRIX DES PLACES

Balcons de face, **3 fr.** — Première galerie, **2 fr. 50.** — Fauteuils d'orchestre, **2 fr.** Parterre, **1 fr. 25.** — Seconde galerie, **1 fr. 25.** — Troisième galerie, **75 c.**

Pour les places numérotées, s'adresser à M. Léopold Beck et à Mme veuve Evard-Sagne, confiserie, au Casino. Pour les autres places, chez M. Deladoey, rue de la Balance 2, et chez M. Barbezat, magasins de tabacs, rue de la Balance et rue Léopold Robert, et chez M. ARTHUR PAUX, magasin de tabacs, rue du Versoix. 3802-2

Les places prises en location, entreront à l'avance par la ruelle du Casino.

Le programme détaillé, avec **texte des chœurs, trios, duos et solis,** est en vente, au prix de **20 centimes**, aux magasins mentionnés ci-dessus.

Enchères publiques

Il sera vendu aux enchères publiques le **mercredi 16 avril 1890,** dès 10 heures du matin, sous le Couvert communal : Un mobilier de ménage comprenant un lit complet, des grands rideaux, chaises, canapés, tables, secrétaire, glace chiffonnière, tapis et d'autres articles, le tout bien conservé.

3858-3 **Greffe du Tribunal.**

— AUX PARENTS —

Dans une honorable famille, on prendrait en pension un **jeune garçon** ou une **jeune fille** désirant apprendre l'allemand. Vie de famille assurée et prix très modique. — S'adresser à M. **Jean Vœlterlin-Gsohvind,** à **Muttenz** (Bâle-Campagne). 3859-3

Feux de Bengale
de toutes couleurs.

Pétards, Grenouilles, Soleils simples en diverses couleurs, Fusées volantes couleurs, Mouches d'Espagne, Artichauts, Lardons, Serpenteaux., etc., etc.

PRIX MODIQUES

Papeterie A. Courvoisier
1, rue du Marché 1.

Brasserie du Lion
place du Marché et rue Neuve 2. 3612-2

Bière Salvator
à 15 c. la chope

On livre à domicile à **30 c.** la bouteille.
Se recommande, JULES ROSSEL.

Bonne occasion.

A vendre un **potager** en bon état avec tous ses accessoires, une seille à lait bien conservée, un rayon étagère. — S'adresser rue du Parc 37, au rez-de-chaussée. 3860-3

A VENDRE

un solde **d'épicerie** et de **mercerie,** ainsi que l'agencement du magasin très peu usagé.

A la même adresse, à louer une belle grande **chambre** à deux fenêtres, indépendante et non meublée. — S'adresser rue de la Promenade 12, au rez-de-chaussée. 3868 3

A vendre

place d'Armes 3, un fort lot de **BOUTEILLES VIDES,** modèles courants à **8 fr.,** anciens modèles **5 fr.** le cent. 2274-2

GRANDE Brasserie HAUERT
12, RUE DE LA SERRE, 12

— Samedi 12 et Lundi 14 courant, —
à 8 heures du soir,

Dimanche 12 avril 1890
dès 2 h. et à 8 h. du soir,

CONCERT

donné par la troupe
- HONORÉ -
pour la première fois à la Chaux-de-Fonds.

Chansonnettes, duos, imitations instrumentales. Chaque soir à 11 heures, **Opérette** par M. et Mme Honoré.

ENTRÉE LIBRE 3931-3

Grande Salle de Gibraltar

Dimanche 13 avril 1890
dès 2 ½ h. après midi,

GRAND CONCERT
DONNÉ PAR
L'UNION CHORALE
de St-Imier

PROGRAMME :

PREMIÈRE PARTIE

Chant des ouvriers, chœur . J.-B. Lannoy
Les amours de Carmen . . Châtau
Aimons toujours, chœur . Heyberger
C'est Ferdinand, chansonnette comique . . . P. Bourgès
Les Esclaves, chœur . . . Saintis
Voici l'aurore, chœur . . H. Giroud

DEUXIÈME PARTIE

Les Pionniers, chœur . . Rocheblave
Hymne d'amour, solo . . A. Lionnek
Nous avons levé l'pied, duo comique . . . . . Byrec
La liberté éclairant le monde, chœur . . . . . Gounod
On va marier Madelaine, élégie rustique . . . . Bruet
Les Paysans, chœur . . . Saintis

Entrée : **50 cent.** 3924-2

Hôtel de la Cigogne
50, rue de l'Hôtel-de-Ville 50.

SAMEDI 12 AVRIL 1890
dès 7 ½ h. du soir,

Souper aux tripes
SALÉ

3933-1 Veuve HOFSTETTER.

Vente d'outils à guillocher

Le **lundi 28 avril 1890,** dès les 1 heure de l'après-midi, M. Louis-Ed. FAVRE-BULLE vendra aux enchères publiques, devant le café du Midi, au **Locle : neuf beaux tours à guillocher, deux lignes droites, deux lapidaires, deux tours à polir,** et en outre deux régulateurs et deux habitacles, **une balance Grabhorn,** un établi en noyer, un coffre-fort et un pupitre. Les conditions de vente seront lues avant les enchères.

Le Locle, 9 avril 1890.

Publication permise.
Le Greffier de Paix,
3934 6 **HENRI GRAA.**

Magasin - appartement

On demande à louer pour St-Georges, 1891 un **rez-de-chaussée,** situé à la rue de la Demoiselle. — S'adresser au magasin des sœurs MONTANDON, rue de la Demoiselle 27. 3935-3

Café-brasserie

A remettre de suite un café-brasserie avec billard. Grande salle au 1^er^ étage, jardin et pavillon. Clientèle assurée. Peu de reprise. — S'adresser par lettre, sous initiales **E. F. B.,** au bureau de l'IMPARTIAL. 3942-3

Foin. A vendre, à 10 minutes de la Chaux-de-Fonds, une vingtaine de toises de foin, première qualité, 3941-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.